



www.girouard85.com



Sommaire

03 |  ÉDITO

04 |  ZOOM SUR...

09 |  COMMUNICATION

09 |  ENVIRONNEMENT

10 |  ENFANCE - JEUNESSE

13 |  VIE CULTURELLE

14 |  SOLIDARITÉ

18 |  ASSOCIATIONS

22 |  PAROISSE

23 |  RENDEZ-VOUS

24 |  INFOS PRATIQUES



Chères Girouardaises et Chers Girouardais,

Comme la précédente, l'année qui s'achève a été ponctuée par des turbulences liées à la crise sanitaire.



Toutes et tous, nous avons dû faire face à des situations et à des incertitudes, tant personnelles que professionnelles, inhérentes à cet état de fait. Je sais que vous n'avez pas baissé les bras et que la solidarité, notamment en direction des plus fragiles, a été de mise.

Malgré ce contexte, nous avons pu constater la reprise des activités de nos associations au cours du second semestre 2021. Celles-ci ont su avec succès organiser quelques manifestations qui ont redonné vie à notre commune. A titre d'exemples, je citerai le trail du 14 juillet de « L'Élan Girouardais » mais également des actions peut-être moins visibles, comme les repas à emporter qui ont connu un franc succès. Les Journées européennes du patrimoine ont été également un temps fort.

Lors du week-end des 18 et 19 septembre 2021, près de 400 visiteurs ont pu découvrir notre patrimoine bâti et naturel. Les bénévoles, les élus et les agents de notre collectivité se sont mobilisés ; je les remercie chaleureusement pour leur implication. Cet événement a été l'occasion, pour nos élèves de CM2, de concrétiser deux actions dans le cadre du Passeport du Civisme : action de solidarité-savoir donner et action patrimoine.

L'aménagement de notre centre-bourg est maintenant achevé. D'importants travaux de voirie ont été réalisés, comme la route de l'Aumonderie, le curage et le busage de fossés. Cet effort pour la préservation de notre environnement va bien évidemment se poursuivre.

Des projets sont en cours d'étude : création d'un éco-quartier à proximité du stade, ainsi qu'une analyse sur la destination de nos bâtiments communaux afin d'apporter une cohérence à l'aménagement de notre cœur de commune.

Urbanisation maîtrisée, protection de notre environnement, circulation douce, sécurité de nos concitoyens, sont les axes majeurs de ces projets.

Cependant, la situation financière de notre collectivité, telle que nous l'avons constatée fin 2020 (*cf. notre flash infos de juin dernier*), ne nous permet pas de suivre la feuille de route que nous nous étions fixée. Nos ambitions pour la commune doivent être revues, du moins à court terme.

Nous restons toutefois optimistes pour mener à bien les projets que nous devons mûrir avec sérénité, sans mettre en péril les équilibres financiers de la collectivité.

Des rencontres avec les habitants des villages vont être programmées. Un échange constructif a déjà eu lieu à la Gendronnière.

Soyez certains que l'équipe municipale a à cœur de toujours conforter notre bien vivre ensemble.

**Chères Girouardaises et Chers Girouardais,
l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser
ses meilleurs vœux et vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une belle année 2022.**

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux programmée le samedi 22 janvier 2022 ne pourra, malheureusement, avoir lieu. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au printemps 2022.



Zoom SUR...

OBJECTIF : TROUVER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR NOTRE CENTRE BOURG

L'aménagement du centre-ville terminé après des déboires de réalisation du béton désactivé



Lors de notre prise de fonction en mai 2020, le marché d'aménagement du centre bourg était lancé. Nous avons suivi les travaux. Nous sommes satisfaits de la mise en sécurité de la route de Nieul-le-Dolent.

Comme vous avez pu le constater, le choix des matériaux place de l'Eglise a posé de gros problèmes de mise en œuvre. Par deux fois nous n'avons pas réceptionné ce chantier. Le résultat était loin d'être satisfaisant : les graviers du béton désactivé ne tenaient pas sur la place.

Il s'agit d'une technique de construction visant à faire ressortir les granulats naturellement présents dans le mélange du béton.

Les principaux avantages du béton désactivé sont :

- son aspect naturel,
- sa surface rugueuse qui agit comme antidérapant,
- sa durabilité.

Sur ce point, la réception du chantier a été refusée car le gravier n'adhérait pas à la dalle béton. Malgré cette reprise, le résultat n'est toujours pas satisfaisant. Nous réfléchissons aux solutions à envisager. Nous mettons tout en œuvre afin que cette place soit qualitative et réponde aux exigences de la collectivité.

Le devenir du bâtiment « commerce »

Comme vous le savez, la réhabilitation du commerce Place Saint Généreux a été lancée avant notre prise de fonction.

Nous avons rencontré différentes personnes ayant un projet afin d'utiliser ce nouveau bâtiment. Nous les remercions pour leur engagement, leur envie de faire vivre notre commune. Plusieurs d'entre elles n'ont malheureusement pas pu aller jusqu'au bout de leur projet, l'étude de marché concluant que l'activité ne serait pas viable économiquement.

L'ensemble des élus du groupe majoritaire a débattu sur les objectifs qu'ils souhaitent défendre. Il en ressort qu'il est

essentiel de voir une activité s'installer. Le temps de la réflexion est nécessaire afin de s'assurer de la viabilité des projets en cours.



La municipalité envisage un commerce de proximité avec intégration d'acteurs et de produits locaux. La question des locatifs touristiques reste à ce jour en suspens car il est excessivement difficile d'y trouver une rentabilité. Ce qui confirme les différentes études préalables que nous avons retrouvées.

Sans porteurs de projet, courant 2022, nous devons envisager un nouvel usage à ce bâtiment dont la réhabilitation engagée par l'ancienne municipalité s'élève à 1 300 000 €.

Le devenir de la maison 3 rue du Stade



Un permis de démolir a été accepté en juin 2021, dans un souci de mise en sécurité de la population. Depuis, et après réflexion, la commission « bâtiments » s'oriente vers une restauration afin de sauvegarder cette demeure du patrimoine girouardais. Des études fonctionnelles de ce bâtiment sont envisagées.

Le déménagement de la bibliothèque et de l'agence postale communale

Notre bibliothèque municipale est un vecteur de lien social et culturel. Ce service public de proximité se doit d'être accessible à tous. Avec un nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de 17h30 pour 1097 habitants (source INSEE janvier 2022), la bibliothèque du Girouard – qui fait partie du réseau conventionné avec le Conseil départemental – se doit de proposer autre chose que de la lecture et le simple prêt d'ouvrages : elle va tendre ainsi à s'inscrire davantage dans la vie citoyenne et porter un ou des projets culturels. C'est à cela que travaille Delphine, notre bibliothécaire municipale.

Pour y parvenir, il faut que l'accueil, le lieu de vie et la convivialité y soient prédominants. Le partage de documents attractifs, d'animations mensuelles accessibles à toutes les tranches d'âge, l'innovation et pourquoi pas le développement numérique méritent un bâtiment et du mobilier adaptés. Cette ambition est soutenue par l'équipe municipale, voulue et portée par Delphine.

Pour y parvenir, la Commission bâtiment a donné son aval pour installer votre bibliothèque municipale au Château Gaillard, avec un déménagement prévu en février 2022 pour une ouverture opérationnelle calée avec votre agence postale. Delphine vous accueillera dès lors – au rez-de-chaussée du Château Gaillard – toujours avec sa bonne humeur et son professionnalisme.

Les commerces non sédentaires

Des rencontres ont eu lieu avec des commerçants non sédentaires qui viennent s'installer sur notre commune :

- Le lundi et le jeudi matin, une épicerie ambulante, Marie en vrac
- Le mardi soir de 18 à 21h, un camion de pizza, Cécé pizza
- Le vendredi soir, un camion traiteur, Arlette ORSONNEAU
- Le 2^e et le 4^e samedi matin de chaque mois, un marchand d'huîtres, Christophe BACLE (à partir de janvier 2022)

LOTISSEMENTS

Les Hauts de la Ciboule

Note

Les 37 lots sont tous vendus ou en cours de commercialisation. Nous tenons à attirer votre attention sur la nécessité de bien respecter le règlement concernant notamment l'élaboration des clôtures

Un nouveau projet de lotissement privé rue de la Vigne : « Le Clos de la Vigne »

Un lotisseur privé a pris attache auprès de la collectivité afin de lui présenter un nouveau projet de lotissement. Nous travaillons en étroite collaboration afin que ce futur quartier s'intègre au mieux dans l'environnement. Nous portons une attention particulière à la préservation des haies périphériques, à la sécurité routière et au bien vivre ensemble. Nous ne manquerons pas de vous présenter ce nouveau quartier dès que l'instruction sera achevée.



Guichet Habitat

Le Guichet de l'Habitat du Pays des Achards est un dispositif d'accompagnement technique et administratif gratuit pour les ménages de la Communauté de Communes. Vous êtes propriétaire ? Alors vous pourrez bénéficier de conseils pour votre projet de travaux quels que soient vos revenus.

Le Guichet de l'Habitat vous conseille et vous accompagne financièrement :

- Dans la rénovation énergétique de votre logement
- Dans l'adaptation de votre logement pour le maintien à domicile
- Si vous êtes propriétaire bailleur, dans l'amélioration de votre logement loué ou destiné à la location
- Dans la rénovation de votre logement dégradé

Vous pourrez échanger avec votre conseiller-ère lors de permanences qui ont lieu, sur RDV, au siège de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Pour prendre RDV ou pour toutes informations concernant votre projet de travaux, contactez la Communauté de Communes au 02 51 05 94 49 ou à habitat@cc-paysdesachards.fr.

Guichet Habitat

Améliorez votre habitation



PLUiH

L'ensemble du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat est consultable sur le site de la Communauté de Communes :

www.cc-paysdesachards.fr/le-pays-des-achards/les-grands-projets/44-plan-local-durbanisme-intercommunal-et-de-lhabitat-pluih.html

Si vous avez un projet à court terme et besoin de précisions, vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès du secrétariat de la Communauté de Communes : 02 51 05 94 49.



LA REPRISE DES CONCESSIONS DE CIMETIÈRE



Nous nous sommes attelés à faire un état des lieux des concessions du cimetière. Nous avons pris contact avec différentes familles afin de faire le point sur celles-ci.

Certaines concessions sont échues. Un courrier aux ayants droit a été envoyé proposant d'abandonner la concession ou de la renouveler. Pour celles dont nous n'avons pas retrouvé les arrêtés, nous avons pris attache avec les ayants droit connus en leur proposant la même démarche que celle expliquée précédemment.

Un nouvel ossuaire a été installé au fond du cimetière, au printemps dernier.

Tarifs des concessions

Les tarifs ci-dessous s'appliquent à toute nouvelle concession, tout renouvellement de concession qui ne serait pas intervenu dans le délai légal de 2 ans à compter de la date d'échéance de celle-ci, ainsi qu'à toute concession pour laquelle aucun acte de concession n'a été retrouvé, ni par la mairie ni par la famille.

	30 ans	50 ans
Concession 2m ²	150 €	250 €
Cavurne	100 €	200 €

LES AGENTS DE NOTRE COLLECTIVITÉ

Le Girouard, comme l'ensemble des communes, a dû faire face à la pandémie et donc réinventer une façon de travailler et de mieux vivre ensemble.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des agents de notre commune qui ont su s'adapter à ces nouvelles exigences dans leur façon de travailler au quotidien.

Clarisse PASTEAU a pris ses fonctions de responsable des services dès le mois d'octobre 2020 via le service remplacement de la maison des communes. Lors du recrutement que nous avons effectué afin de remplacer Claudine LERAY, notre choix s'est porté sur le maintien de Clarisse qui a fait preuve de réactivité lors de son arrivée. Pour des raisons strictement personnelles, Clarisse souhaite mettre fin à ses fonctions. Nous la remercions chaleureusement pour l'ensemble des travaux effectués pendant toute cette année tant pour notre collectivité que pour les excellents échanges avec les élus. Elle sera remplacée dès début 2022 par Stéphanie FRADET qui a déjà collaboré dans les services préfectoraux et départementaux.

Les membres de l'équipe administrative restent inchangés :

- Gaëlle GOUY à l'accueil de la mairie
- Delphine JOLLY à l'agence postale et à la bibliothèque
- Angéline RAVON à la communication.

Nous tenons à remercier Corinne POTHIER qui a remplacé Gaëlle GOUY ces derniers mois suite à un accident.

Lors de notre prise de fonction, nous avons constaté un déficit de personnel au niveau du service technique. Ce point a été soulevé très rapidement par Sébastien CHABOT, seul agent technique de notre commune. Nous avons donc fait le choix de recruter un second agent. Alan DELAUNAY intégrera notre collectivité début 2022. Il prendra en charge la responsabilité des services techniques et permettra ainsi à la collectivité d'effectuer des économies en rationalisant les prestations extérieures, le matériel et son entretien. Sébastien va donc pouvoir se consacrer pleinement à son cœur de métier souhaité qu'est l'entretien et l'embellissement de nos espaces verts.



Stéphanie FRADET et Alan DELAUNAY

VOIRIE RURALE ET SENTIERS

2021 fut une année riche et dense pour la commission voirie et sentiers. Le travail collaboratif de l'ensemble des membres de la commission, lors des diverses réunions ou lors des rendez-vous sur le terrain, a permis de créer une cartographie globale de la commune, inexistante à ce jour, **et donc de recenser :**

- Les voiries en agglomération, d'entretien communal,
- Les voiries hors agglomération d'entretien intercommunal ou départemental pour les RD (Routes Départementales),
- Les différents chemins et sentiers avec un entretien réparti entre les propriétaires privés et les deux collectivités,
- Les traversées de route (buses),
- Les réseaux d'eaux pluviales.

Toutes ces données seront collectées, en 2022, dans un nouveau logiciel de la Communauté des Communes, pour permettre un meilleur suivi des réseaux et voiries.

Parallèlement, de nombreux travaux ont été menés :

- Reprofilage et réfection de la route de liaison vers Nieul-Le-Dolent (budget CCPA),
- Reprofilage et réfection de la route de l'Aumonderie jusqu'à La Grande Bénatrie, avec la création d'une zone de croisement (budget CCPA),
- Curage des fossés sur les chemins comme à l'Audouinière, La Croix aux Roux, L'Aufraire... sur les routes de Nieul-le-Dolent, l'Aumonderie, Puy-Gaudin, Gaudin, La Belle Eugénie et bien d'autres encore,
- Peinture de signalisation au sol aux villages de La Bourie, La Pognère, La Bucholière et La Morlière,
- Installation de panneaux de signalisation des hameaux, usagés,

comme à La Simonière, Les Gouprières, et un nouveau « voie sans issue » à La Garlière,

- Le changement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération harmonise le nom de notre commune : Le Girouard,
- Élagage et débroussaillage des chemins et sentiers,
- Sécurisation des sentiers, avec réfection du pont de La Gendronnière, mise en place de rochers et de barrières dans le sentier des gaulois,

Tous ces travaux ont été effectués en gardant la maîtrise complète du budget communal et celui de l'intercommunalité alloués.

- Signature de la convention Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) avec la CCPA pour l'entretien du cours d'eau de La Ciboule

- Signature de la convention avec la commune de Grosbreuil pour l'entretien des voiries et sentiers en bordure des deux communes.

La création d'un abribus à l'Augizière est à l'étude en partenariat avec les instances départementales et régionales. Les contraintes sécuritaires d'implantation ne nous permettent pas la mise en place de cet abribus classique aux couleurs du département. Dans un premier temps, l'éclairage public de la zone sera réalisé. La concertation avec les riverains se poursuit pour la création et l'installation de l'abribus en bois.

La municipalité vient d'acquérir un radar pédagogique mobile. Celui-ci pourra être placé dans différents points de la commune, sensibles à la vitesse excessive.



UN MARCHÉ DE NOËL RÉUSSI

Le Comité des fêtes avec le soutien de la municipalité a organisé la quatrième édition du marché de Noël le 11 décembre dernier. En raison d'une météo capricieuse, le marché s'est déroulé dans la salle socio-culturelle.

De nombreuses animations ont ponctué cette journée : présence et stand du Père-Noël, maquillage et atelier tresses pour les enfants, jeux en bois, balades à poney, déambulation sur échasses et animation musicale avec la Rosalie Méli-Mélodies.

Pour l'occasion, le four à pain communal a repris du service pour faire revivre une vieille tradition locale : la gâche cuite au feu de bois. Malgré un contexte sanitaire difficile, une vingtaine d'exposants ont répondu présents. Les producteurs et artisans locaux ont pu faire découvrir leurs produits et leur savoir-faire. Merci aux membres du Comité des fêtes d'avoir pris le relais pour cet événement avec l'appui technique et l'expérience d'Angéline Ravon, agent en charge de la communication et de l'événementiel. Plus de 700 visiteurs ont parcouru les allées du marché. Un beau succès pour cette 4ème édition !



ÉTAT CIVIL



Bienvenue les bébés

Thalya YOUNBI CHIRON	18 janvier	Malone POIRAUD	9 août
Gaston JAULIN	29 janvier	Lya FONTENEAU	11 octobre
Cassie TRICHET	4 mars	May-Lee LAFAY MALVAUD	6 novembre
Trystan D'ORCHYMONT	11 avril	Aliénor RODRIGUEZ	26 décembre
Calixte MINGUET	20 mai	Ayrton LEVASSEUR	29 décembre

Ils se sont unis

MARIAGES

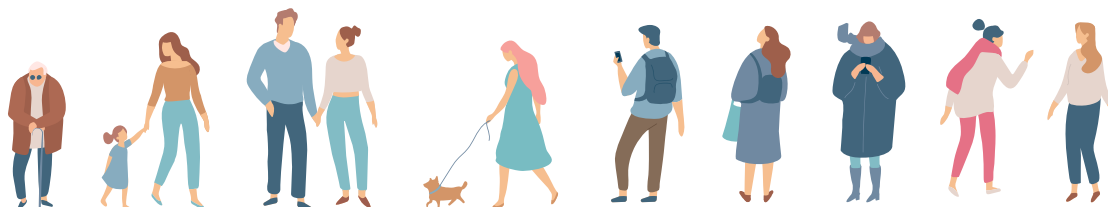
Gérald DUROY et Angéline NICOLAS	3 juillet
Noël DÉCAMPE et Muriel THÉAUD	19 juillet
Benoît MOYNNERAUX et Katia FERRE	14 août
Jean-Michel LEHUÉDÉ et Nathalie BRETON	11 septembre

PACS

Stéphanie AUJAMES et Sébastien BENOIST	6 février
Laetitia LANDRIT et Damien BOITEAU	25 juin
Christopher ELINEAU et Soizic GARNIER	31 août
Thérèse DUCLOS et Hernani BERNARDO PINTO	11 octobre
Anne PERROCHEAU et Antony BOUTIN	16 octobre

Ils nous ont quittés

Victorien ROUX	6 janvier
Jean CHATELIER	24 janvier
Romain BONNEAU	22 février
Jean-Claude RAIMBAUD	20 novembre
Geoffrey BRICE	18 décembre



EXPRESSION DES ÉLU·E·S DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Un espace est réservé au groupe d'opposition dans les publications des communes de 1 000 habitants et plus (article L.2121-27-1 du Code Général des collectivités territoriales - 1^{er} mars 2020). Le groupe, de nouveau cette année, n'a pas souhaité s'exprimer.



Communication

Des élèves en maçonnerie en visite au château Gaillard

Le 23 septembre dernier, Nicole CHATELIER, conseillère municipale a accueilli dix-huit élèves en maçonnerie de la Maison familiale rurale (MFR) de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Les jeunes en seconde année du Brevet professionnel sont venus découvrir le bâti ancien de la commune. Cette visite a permis de sensibiliser les élèves au patrimoine ancien et aux méthodes de construction du siècle dernier.



Une jeune bénévole girouardaise récompensée

En décembre dernier, Léa PISANI, jeune girouardaise de 14 ans, a été récompensée dans le cadre du challenge des jeunes bénévoles de Vendée. Cette opération était organisée par le Comité départemental des médaillés jeunesse et sports, engagement associatif. Léa apporte son savoir-faire de gymnaste, afin d'aider et de soutenir une jeune fille de son âge. Ce don de soi a été récompensé par une médaille. Toutes nos félicitations à Léa.



Un nouveau logo pour la commune

Notre commune change d'identité visuelle : plus identifiable, plus lisible et plus moderne. Ce logo se veut à l'image du Girouard. La forme d'une brique en référence au bâti du château Gaillard, encadre le logo avec la vue de la commune en fond et le nom "Le Girouard" sur une police vintage épaisse. Le slogan « nature et patrimoine » reflète les points forts de notre commune.



Environnement

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères et emballages ménagers

- Ordures ménagères : passage le mercredi – 1 collecte tous les 15 jours.
- Emballages ménagers : passage le jeudi tous les 15 jours.
- Trop de sacs mal triés restent sur le bas-côté. Merci de respecter le tri : seuls les emballages recyclables sont autorisés.

Tri sélectif : des bornes verres et papiers sont à votre disposition rue des Forgerons ainsi qu'à la Belle Eugénie.

Déchetteries du Pays des Achards

- Accès gratuit aux particuliers pour 12 passages annuels.
- Pour accéder à la déchetterie, la carte Guideoz est obligatoire. Elle est strictement personnelle et réservée aux usagers du Pays des Achards. L'obtention de la première carte Guideoz et son encodage sont gratuits. A noter qu'en cas de perte, de vol ou de détérioration, l'obtention d'une nouvelle carte vous sera

facturée 5 €.

- Retrouvez les horaires d'ouverture des déchetteries du Pays des Achards sur le site www.cc-paysdesachards.fr, rubrique « environnement ». Tél : 02 51 05 94 49.



Stop aux dépôts sauvages !

Il est régulièrement constaté des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants sur le territoire et plus particulièrement au pied des points d'apports volontaires. Ces incivilités sont prises en charge par les services techniques de la commune. Ce sont donc les finances de chacun qui sont mises à contribution. Pour rappel, tout contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € (Code pénal : article R633-6).

Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Agissons ensemble pour un environnement préservé !



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire, sous la responsabilité de notre cuisinière Stéphanie FROGER, relève de la compétence intercommunale « Enfance-jeunesse ».

Modalités d'inscription

L'inscription est obligatoire via le portail familles de la Communauté de Communes du Pays des Acharchs :

paysdesachards.portail-familles.app

Cet outil offre de nombreuses fonctionnalités : prévenir de la présence ou l'absence de votre enfant, consultation du règlement intérieur, tarifs, menus, consultation et paiement des factures en ligne...

Tarification des repas

Les tarifs du restaurant scolaire ont été établis comme suit pour l'année scolaire 2021/2022 :

- **3,85 €/repas enfant – forfait 4 jours.**

Il concerne les enfants qui déjeunent tous les jours au restaurant scolaire. Une carence de 2 jours sera appliquée en cas d'absence.

- **4,20 €/repas enfant – occasionnel prévu.**

Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement. À noter que les présences de l'enfant doivent être enregistrées via le portail familles au moins 8 jours avant.

- **5,35 €/repas enfant – occasionnel non prévu.**

Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement mais dont la réservation n'a pas été effectuée dans le délai imparti de 8 jours.

- **2 €/repas enfant – repas PAI.**

Il concerne les enfants ayant une allergie alimentaire pour laquelle le Projet d'Accueil Individualisé a été établi par le médecin scolaire. Dans ce cas, la famille devra fournir un panier-repas.

Pour cette année 2021-2022, entre 50 et 55 enfants mangent régulièrement au restaurant scolaire, en 2 services :

- **Pour les TPS/PS/MS/GS/CP :**

- 12h à 12h45 : déjeuner
- 12h45 à 13h30 : récréation
- 13h : sieste

- **Pour les CE1/CE2/CM1/CM2 :**

- 12h à 12h45 : récréation
- 12h45 à 13h15 : déjeuner
- 13h15 à 13h30 : récréation

Une charte de bonne conduite réalisée par les élus des affaires scolaires a été mise en place. Elle est commune à tout le territoire du Pays des Acharchs.

C'est pour cela que chacun doit y mettre du sien. Merci à tous de la relire régulièrement.

Le temps méridien (repas et déplacement) doit être un moment de détente, agréable et convivial.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES GAILLARDS »

L'accueil périscolaire est assuré par Valérie HUBERT et Amélie DARAIZE.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15 > 8h30 / 16h > 18h45

Modalités d'inscription

Le portail familles permet de réserver la présence de votre ou vos enfant(s) à l'accueil périscolaire :

paysdesachards.portail-familles.app

Pour rappel, toute présence à l'accueil périscolaire doit être indiquée via le portail jusqu'à la veille.

Tarifs

Les tarifs sont arrêtés chaque année par le Conseil Communautaire, et soumis à la réglementation CAF en matière de tarification. Ils sont consultables sur le portail familles. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Sans justificatif, le tarif maximum est appliqué.

Contact : 02 51 98 12 05

ACCUEILS DE LOISIRS 11-14 ANS DU PAYS DES ACHARDS

NOUVEAUTÉ :

Depuis début 2021 les activités jeunesse des Achard'Nés et de Bialu Biados ont élargi leur offre à tous les jeunes des communes du territoire et ont harmonisé leur fonctionnement.

Tous les jeunes du territoire après le primaire jusqu'à 14 ans inclus ont accès aux 2 accueils les mercredis après-midis de 14h à 18h et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Des sorties, des activités sportives/manuelles/artistiques/culinaires, des grands jeux, des séjours d'été, des projets et des activités d'autofinancement sont proposés (ex : sortie au trampo-park, initiation au pilotage de caisse à savons, journée multisports, construction de meubles en palettes, initiation dessin, atelier pâtisserie, escape Game maison, Among us en réel, Sagamore version Harry Potter, Projet Graff, Vente de chocolats...).



Le transport des jeunes est pris en charge quand l'activité ne se déroule pas dans leur commune.

Contacts :

- Les Achards'Nés - Cindy LENESTOUR - 09 67 71 58 96 ou 06 42 80 94 60 - achardnes@cc-paysdesachards.fr
- Bialu Biados - Wilfrid PIFFETEAU et Anne Sophie OUVARD - 02 51 43 81 29 ou 06 08 27 84 20 - ouistitis@cc-paysdesachards.fr

Le ramassage en mini bus ou en car s'effectue par secteur :

• **Les Achard'Nés** effectuent le transport pour les communes des Achards (un ramassage à La Mothe-Achard et un autre à la Chapelle-Achard), de Sainte-Flaive-des-Loups et **du Girouard**.

• **Bialu Biados** effectue le transport pour les communes de Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle-Hermier et Saint-Georges-de-Pointindoux.



Si un jeune souhaite aller à un accueil qui n'est pas dans son secteur de transport, il doit se rendre dans une des communes du secteur de transport attribué à l'accueil choisi.

Pour toute 1^{ère} inscription il est nécessaire de remplir un dossier disponible sur le portail familles et de le renvoyer à l'accueil concerné. Si un compte est déjà activé sur le portail, il suffit de mettre à jour les renseignements et les documents dans votre espace personnel.

ACTUALITÉS 2021 :

Un projet Graff a été réalisé aux Achard'Nés en partenariat avec la Mairie des Achards. Les jeunes ont effectué les pancartes des espaces jeunes ainsi que celle du bureau des Achard'Nés. Avec différents intervenants, ils ont élaboré des fresques sur le mur du boulodrome, sur des placards techniques et électriques au complexe sportif ainsi que sur le transformateur rue Victor Hugo.

De nombreux nouveaux jeunes dont 12 jeunes Girouardais ont fréquenté l'Accueil « Les Achard'Nés » en 2021.

PROJETS 2021-2022 POUR LES 14-17 ANS DU PAYS DES ACHARDS

OKLM :

Depuis le 1^{er} octobre, les jeunes du territoire du Pays des Achards, ont la possibilité de venir OKLM. Il s'agit d'un accueil libre et gratuit ouvert les vendredis soirs de 18h00 à 22h00, les samedis après-midis de 14h30 à 17h00 au foyer des jeunes de la Mothe-Achard, place du Vieux Château.

Pendant les vacances scolaires, l'accueil est ouvert tous les après-midis du lundi au vendredi et certains soirs. Parfois, des activités ou des sorties payantes sont organisées, tout comme des séjours.

Un service de transport est organisé pour les communes suivantes : Les Achards, **Le Girouard**, Sainte-Flaive-des-Loups, Saint-Georges-de-Pointindoux, Beaulieu-sous-la-Roche, la Chapelle-Hermier.

Pour toute inscription, il est nécessaire de remplir un dossier ainsi qu'une autorisation parentale de transport, disponibles sur le portail familles du Pays des Achards.

Contact : Jasmine LOUINEAU
j.louineau@cc-paysdesachards.fr
06 48 79 19 48

PROJET PRÉVENTION :

Le projet « Bien vivre avec les écrans », coordonné par la Communauté de Communes du Pays des Achards et l'association Addictions France, vise une démarche globale de prévention des conduites à risques liées à l'usage des écrans qui implique les jeunes, les professionnels et les familles du territoire du Pays des Achards.

Cette approche globale s'inscrit dans la durée et se concrétise en plusieurs phases :

- Former et accompagner les professionnels accompagnant les jeunes dans les différentes structures du territoire
- Outiller les parents pour leur permettre d'accompagner leurs enfants vers un usage responsable des écrans
- Mettre en place des actions de prévention dans les différents lieux de vie collectifs des jeunes.

L'étape de formation des professionnels est lancée dès ce mois, pour deux sessions : 3 jours de formation cette fin d'année et une autre session en début d'année 2022.



ÉCOLE PIERRE MARIE LOUIS PANNETIER

L'école Pierre Marie Louis Pannetier accueille 63 élèves de la TPS au CM2. L'équipe reste inchangée, Mme TSCHAN Karine enseigne en maternelle avec Valérie HUBERT et Amélie DARAIZE (ATSEM), Mme GAUTIER Florence en cycle 2 (CP-CE1-CE2) et Mme PONTOIZEAU Bettina dans la classe de CM1-CM2. Cécile SCHMITLIN, AESH, vient en aide à plusieurs enfants dans l'école et Élisabeth HUBERT effectuera à partir du 8 novembre un service civique au sein de l'école, elle viendra en aide aux enseignantes et proposera une activité bibliothèque dans le modulaire.

Tout au long de l'année, les élèves travailleront autour du thème « les grandes inventions à travers l'Histoire » sur des projets pluridisciplinaires reprenant par exemple l'invention du feu, du papier, des engrenages, de la radio, etc.

En parallèle, toute l'école s'est lancée également sur le thème de la « citoyenneté » impulsé par le passeport du civisme des CM2. Les élèves du cycle 2 et 3 ont déjà participé à une opération « Nettoyons la Nature » et s'engageront prochainement dans la course « Mets tes baskets ! Et bats la maladie » au profit de l'association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies). La classe de maternelle réalisera des sorties nature tout au long de l'année dans le but d'observer et de protéger notre environnement.



LE PASSEPORT DU CIVISME

Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, la Communauté de Communes du Pays des Achards a adopté le Passeport du Civisme pour la rentrée 2021-2022.



Le Passeport du Civisme a été créé en 2017 par l'association qui porte le même nom, présidée par Maxence de Rugy, le Maire de Talmont-Saint-Hilaire. Cette association est composée d'élus engagés et mobilisés autour d'un même défi : forger la citoyenneté des jeunes générations.

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce Passeport propose à tous les élèves de CM2 du territoire un parcours de

missions à réaliser, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire : s'impliquer dans une action de solidarité, participer au devoir de mémoire, parrainer un aîné...

Le passeport est composé de 8 thématiques :

- Pour le devoir de mémoire • Pour s'impliquer en sécurité • Pour savoir donner • Pour prendre soin de ses aînés • Pour préserver son environnement • Pour connaître sa commune • Pour se protéger et porter secours • Pour se déplacer en toute sécurité

Chaque thématique inclut un court texte, des images ainsi que des actions à mener et un jeu. Les missions sont portées par un ou des ambassadeurs, acteurs du territoire qui valident les missions réalisées.

Le 14 octobre dernier, les 16 élèves de CM2 ont été accueillis par le maire Jacques RABILLÉ, en présence de l'adjointe et ambassadrice Cécile GUILLOTEAU, des conseillères municipales Nadine MOUSSET et Nicole CHATELIER et des ambassadeurs Louis GRIT, Président de l'UNC et Monique DANJEAN, bénévole

aux Restos du Cœur. Monsieur le Maire a remis à chaque élève son passeport du civisme. À cette occasion, ils ont pu échanger avec les élus et les ambassadeurs présents.



Les élèves ont déjà validé 2 missions en septembre dernier, lors des Journées européennes du patrimoine :

- l'action patrimoine « pour connaître sa commune » : Dominique, paysan boulanger à la retraite, a assuré l'animation de l'atelier « fabrication de la gâche » dans les locaux du pigeonier et du four à pain communal avec l'aide de bénévoles. Les enfants ont découvert toutes les étapes de la fabrication du produit (pétrissage- façonnage - cuisson). Serge BARRETEAU, ambassadeur du patrimoine, était présent lors de cette journée pour valider officiellement cette action.
- l'action solidarité « pour savoir donner » : les enfants ont offert le fruit de leur travail aux Restos du Cœur, chacun a fait don de sa gâche à l'ambassadrice de la solidarité, Monique DANJEAN.

Malheureusement, ils n'ont pu valider la mission du devoir de mémoire lors de la cérémonie du 11 novembre, cette dernière s'étant déroulée en comité restreint en raison du contexte sanitaire. Vous êtes d'ores et déjà conviés, parents et enfants à participer à la cérémonie du 8 mai prochain.

En fin d'année, les élèves recevront une récompense qui reconnaîtra leur engagement. Valider ce passeport est un acte fort. C'est prendre une part active dans la vie de la commune et consolider les fondations qui nous permettent de vivre ensemble. C'est devenir un grand serviteur de notre pays. En un mot : c'est devenir **citoyen**.

PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



La commune du Girouard a participé pour la deuxième année consécutive aux 38^{ème} Journées européennes du patrimoine les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021. Respectant scrupuleusement les gestes barrières et sous couvert de présentation du pass sanitaire, plus de 400 visiteurs – soit deux fois plus que l’an dernier – sont venus découvrir sous un soleil radieux le patrimoine girouardais : l’Église Saint Gèneux, le Château Gaillard, le pigeonnier et son four à pain, les fontaines de la Minerie et du Lavarie avec son lavoir, la croix Hosannière, la mairie, sans oublier le parcours pédagogique du P’tit Val Gaillard.

Avec l’appui d’Angéline – en charge de la communication et de l’événementiel – des visites guidées accompagnées par des bénévoles et élus du groupe majoritaire présents sur site étaient proposées samedi de 10h à 18h et dimanche de 11h à 17h.

Avec l’appui de Dominique – paysan boulanger – le four à pain communal retrouvait pleinement toute ses capacités à cuire le pain d’autrefois et autres gâches vendéennes traditionnelles.

Avec l’appui de Delphine – notre bibliothécaire municipale – un jeu de piste destiné aux enfants lors de ces journées pour découvrir le patrimoine, en famille et en s’amusant fut un indéniable succès.

Le Château Gaillard, quant à lui, accueillait l’exposition de Jean-Claude Chauvet « la boulangerie d’autrefois », qui par son infatigable entrain de collectionneur, a pu expliquer aux nombreux visiteurs et curieux toute la thématique liée au métier de boulanger.

Également présente, l’exposition de Michel Rialland – photographe passionné – dédiée aux « p’tites bêtes du Girouard », et pour laquelle de nombreux visiteurs et photographes avisés ont pu échanger sur les nombreuses photographies prises par Michel, mais également celles d’enfants de la commune.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fonctionne en réseau avec les 9 autres bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Horaires d’ouverture



À compter du 1^{er} février 2022 :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h15

Mercredi et vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h15 à 12h30

Inscription

Si vous souhaitez emprunter des documents, il est nécessaire de s’inscrire et de retirer une carte d’abonné, remise gratuitement et donnant accès aux ouvrages de toutes les bibliothèques du réseau.

Vous pouvez emprunter, pour une durée de 5 semaines :

- 8 imprimés (livres ou revues)
- 2 CD

Expositions

En 2021, la bibliothèque a accueilli deux expositions qui ont connu un franc succès :

- Michel Rialland, photographe amateur, nous a fait découvrir les petites bêtes du Girouard à travers une trentaine de clichés étonnants. Voici le top 3 de vos photos préférées :



- Sylvie DEWITTE, artiste peintre, a présenté une quinzaine de toiles utilisant différentes techniques : peinture acrylique et pastel.



Appel aux bénévoles

Envie de vous investir dans le fonctionnement de votre bibliothèque ? Quels que soient votre âge et vos disponibilités, contribuez à faire vivre la bibliothèque en devenant bénévole !

Contact :

bibliotheque.gir@cc-paysdesachards.fr

www.bibliothequesdesachards.net

 Bibliothèques du Pays des Achards

COMMISSION VIE SOCIALE

Les membres de la commission du CCAS ont livré 101 colis aux aînés girouardais. Nous avons souhaité livrer les colis aux personnes concernées, en main propre, pour pouvoir échanger, discuter, écouter, passer un moment convivial. Cela nous semblait important.

Le choix de ces colis, pour la deuxième année consécutive, est basé sur des produits locaux.

Nouveauté cette année, en lien avec le passeport du civisme, les enfants de l'école Pierre Marie Louis Pannetier devaient distribuer les colis avec les élus et leur offrir une carte de vœux qu'ils avaient confectionnée.

Cependant la crise sanitaire que subit notre pays n'a pas pu permettre aux enfants d'y participer. La municipalité en accord avec Madame Bettina Pontoizeau, directrice de l'école, a décidé d'annuler la participation des enfants.

Ce n'est que partie remise.



PRÉVENTION SENIORS : LES ATELIERS « BIEN VIVRE CHEZ SOI »

Malgré le contexte sanitaire difficile de ces derniers mois, les seniors du territoire ont répondu présent aux propositions d'ateliers organisés par le service prévention seniors.

Ces temps de rencontres ont permis de renouer des liens et de retrouver un nouveau souffle. La commune du Girouard a d'ailleurs accueilli en 2021 un atelier « découverte de vos villages », une occasion de découvrir ou redécouvrir l'histoire de la commune, ainsi qu'un atelier « tri et valorisation des déchets ».



Dès le mois de janvier, vous pourrez découvrir dans vos boîtes aux lettres le nouveau programme d'ateliers « Bien vivre chez soi » qui dans la continuité des précédents a pour objectif, dans un climat de convivialité, de vous donner des outils pour bien vivre votre avancée en âge.

Pour toute information, ou inscription, contactez Aline Drache, chargée de prévention seniors :

07 84 37 39 25

a.drache@cc-paysdesachards.fr

LE NID DES AIDANTS : UN SOUTIEN AUX ACCOMPAGNANTS SUR VOTRE COMMUNE

11 millions... c'est le nombre « d'aidants » en France. Derrière ce terme, on définit « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidienne ». Il peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de la Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir.

Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie, le Nid des Aidants peut vous accompagner.

Première plateforme d'accompagnement et de répit

en Vendée, l'équipe du Nid des Aidants vous propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien, information), des ateliers collectifs (relaxation, gym douce, art thérapie, socio-esthétique, diététique,...) et des formations des aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche.

Entièrement gratuit, il vous suffit de nous joindre :

- Par téléphone au 06 29 39 83 09

- Par mail à : animationpfr.olonne@lna-sante.com

Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !



DÉPLACEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS SOLIDAIRES



Depuis peu, la commune a adhéré à l'association VISA F. Cette association permet d'aider les habitants dans leurs déplacements pour les besoins quotidiens : courses, rendez-vous médicaux, visites aux familles...

Les personnes référentes sont les suivantes : Madame Rose-Marie DRUGEON 06 74 88 80 37 et Monsieur Maurice GANACHAUD 06 80 98 70 62.

Une réunion publique aura lieu courant premier trimestre de l'année 2022.

Vous souhaitez devenir chauffeur solidaire ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les personnes référentes ou le secrétariat de la mairie.

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER ADMR DES ACHARDS COËX ET SAINT-MATHURIN

L'association du CSI est gérée par un groupe d'administrateurs bénévoles qui encadre 10 infirmières diplômées d'état et 1 secrétaire.

Présidente de l'association : Mme Marie-Christine SYRAS

Les infirmières réalisent, tous les jours, au centre ou à domicile, les soins infirmiers tels que les prises de sang, injections, vaccins, pansements, distribution des médicaments, tests dépistages COVID antigéniques et PCR, vaccination antigrippale et vaccination contre la COVID...

Actions de prévention réalisées en 2021 :

Faisant écho à la crise sanitaire, c'est la lutte contre l'isolement des personnes âgées qui a été retenue :

Lors de présentation de contes musicaux, interprétés par des comédiens au domicile des personnes isolées et lors d'un jeu de piste, nous nous sommes retrouvés en toute sécurité pour retisser des liens sociaux et conviviaux tout en valorisant les capacités physiques et les connaissances de chacun.

Accueil physique (à La Mothe-Achard) et téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Les soins sont assurés sur rendez-vous, à domicile et au centre.

Les soins sans rendez-vous sont assurés au centre à La Mothe-Achard et à Coëx pendant les permanences du lundi au samedi de 12h à 12h30.

- Antenne de Coëx : place du Docteur Brechoteau 85220 Coëx - 02 51 54 20 11 ou au 02 51 05 66 44
- Permanence de Saint-Mathurin : 2 rue des Mûriers 85150 Saint-Mathurin - 02 51 05 66 44
- CSI des Achards, Coëx et Saint-Mathurin : 12 Place Michel Vrignon - Espace Michel Breton - La Mothe-Achard 85150 Les Achards - 02 51 05 66 44



Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'échange. Il permet aux personnes de se déplacer pour les nécessités de la vie courante. Il vise aussi à faciliter la création de lien social et de solidarité. Il vient en complémentarité des aides de la famille et des services de transport existants (taxi, ambulances...) et ne s'y substitue pas.

Peuvent en bénéficier toutes personnes majeures, sans moyen de locomotion, ponctuellement ou durablement, y compris les personnes handicapées en fauteuil.

UNE AIDE À DOMICILE PROCHE DE CHEZ VOUS

Services à Domicile

L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de Sainte-Flaive-des-Loups intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 9 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Ils proposent des visites de convivialité ou des activités telles que visite de Noirmoutier, ateliers créatifs... Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Venez nous rencontrer !

Nous vous accueillons **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h (sur RDV)** au 17, Place Michel Vrignon, La Mothe-Achard, 85150 Les Achards.

Nous sommes également joignables par téléphone **au 02 51 20 31 77**, et par mail à paysdesachards@admr85.org.



Avec mon fils Laurent,
J'ai choisi
l'ADMR pour rester à la
maison en toute confiance.

Depuis **70 ans**
l'ADMR veille sur
vos proches !

www.admr85.org

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY – COMITÉ DE VENDÉE

Avec les aveugles et les malvoyants

39 bis rue de la Marne - BP 639
85016 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

☎ 02 51 37 22 22
✉ comite.vendee@avh.asso.fr
🌐 <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
📘 www.facebook.com/valentinhaulylarochesuryon

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

Président :
Jean-Marie BERTHELIN



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG



L'association des donneurs de sang bénévoles des Acharde existe depuis février 1994.

Le but de notre association est de promouvoir le don du sang qui sauve de nombreux blessés et malades car les besoins en produits sanguins sont de plus en plus importants.

Nous tenons à remercier les maires du Pays des Acharde pour leur soutien et le prêt gratuit des salles pour nos missions auprès des donneurs.

Les remerciements s'adressent également aux partenaires sans qui, nous ne pourrions fonctionner.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé peut donner son sang soit aux collectes (voir liste ci-dessous) ou à l'Établissement Français du Sang situé dans l'enceinte du centre hospitalier de la Roche-sur-Yon.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de

mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Pour programmer votre prochain don, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

Toutes les collectes pour le Pays des Acharde auront lieu à l'Espace Culturel de la Mothe-Achard de 15h30 à 19h30.

Jeudi 10 et mardi 15 février 2022 / Jeudi 14 et mardi 19 avril 2022 / Jeudi 16 et mardi 21 juin 2022 / Jeudi 18 et lundi 22 août 2022 / Mercredi 19 et lundi 24 octobre 2022 / Mercredi 21 et mercredi 28 décembre 2022.

Le meilleur accueil vous est réservé ainsi que nos sincères remerciements.

Pour plus de renseignements :

Centre de transfusion de La Roche-sur-Yon - 02 51 44 62 34

**Franck OIRY - 12 rue Rabelais 85150 LES ACHARDS
02 51 38 66 83 - franck.oiry@orange.fr**

CONTACT



CONTACT est une association reconnue d'utilité sociale.

Elle a pour but d'accompagner les personnes en difficultés et de les aider à s'insérer par le travail.

L'association fonctionne avec une équipe de 25 salariés et des bénévoles qui s'investissent au quotidien pour répondre aux besoins des salariés en parcours, et pour envisager les solutions adaptées à chaque situation.

Nous proposons de nombreux métiers pour que chacun puisse reprendre une activité conformément à ses envies, ses aptitudes. Nous avons des équipes sur les métiers du bâtiment

mais aussi pour des travaux de jardinage chez les particuliers, en entreprise et en collectivités.

Nos principales activités restent les métiers de la propreté et le travail dans les écoles.

Vous voulez reprendre une activité ou compléter votre temps de travail, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de Nicole CHEVILLON au 02 51 05 91 79.

Pour nous rejoindre :

**77 rue Georges Clemenceau
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 05 91 79 - www.contact85.fr**



À l'heure où je rédige cet article, la situation épidémique est malheureusement en train de progresser mais cela n'interfère en rien notre façon d'agir. Notre but premier est de prendre en charge du mieux possible notre population.

Notre sainte Barbe s'est déroulée cette année sur la commune de Grosbreuil.

Le bilan opérationnel sur l'année 2021 reste sensiblement identique à celui de l'an passé avec environ 380 interventions.

L'effectif au 1^{er} janvier 2022 est de 32 sapeurs-pompiers volontaires :

- **Nouvelles Recrues :** Julien CHAPELAIN, Elisa MARTIN, Aurélien PAUL, Grégory BORDERON (La Boissière-des Landes).
- **Cessation d'activité :** Aymeric CITAIRE (Bataillon Marins Pompiers Marseille), Amandine LACHEVRE
- **Mutations :** Chloé GILBERT (mutée au CS La Mothe-Achard), Marine VINCENT (mutée au CS Saint-Jean-de-Monts). Mutation prévue en début d'année 2022 : Justin MERCIER et Erwan DAHAI vers le CS La Mothe-Achard

Les Promus et décorés de l'année 2021 :

- **Grades :**
 - Mathieu JAULIN est promu au grade d'Adjudant Chef.
 - Maxime CHARRIER est promu au grade d'Adjudant.
 - Stéphane RICHARD et Fabrice BOCQUIER sont promus au grade de Sergent Chef.
 - Léo PITON, Pierre Adrien GERARD, Amélie BARRE et Nolwenn GIROUD sont promus au grade de Caporal.
 - Mathieu HEGER est promu 1^{ère} Classe et reçoit la fourragère départementale pour titularisation.
 - Erwan DAHAI est promu au grade d'Infirmier.
- **Médailles :**
 - Mathieu JAULIN reçoit la médaille d'argent des sapeurs-pompiers pour 20 ans de service ainsi que la médaille de l'Union

Départementale pour sa mission de Président d'amicale.
- Amandine LACHEVRE reçoit la médaille de Vermeil des sapeurs-pompiers pour 10 ans de service (14 années effectives).

Je souhaite à travers cet article remercier de façon très sincère le lieutenant honoraire Olivier VINCENT qui a cessé son activité en début d'année après 25 ans au service du centre.

Très impliqué dans la formation et particulièrement dans le secourisme, il a été un soutien sans faille dans la direction du centre en tant qu'adjoint au chef de centre tout comme dans le bureau de l'amicale qui aura l'honneur de lui remettre la médaille de l'Union Départementale.

Recrutement : Contactez le SDIS de la Vendée / La Mairie de Nieul-le-Dolent / Le Centre de Secours de Nieul-le-Dolent (Informations sur l'activité de Sapeur Pompiers Volontaires).

Contact auprès de l'adjudant Maxime CHARRIER 06 18 51 08 01.

*« La Fraternité n'est qu'une idée humaine,
la solidarité est une idée universelle ».*

Citation proses philosophiques de Victor HUGO

Nous tenons à vous souhaiter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

**Le Chef du Centre de Secours de Nieul-le-Dolent,
Capitaine Mickael BECAUD.**



PROTECTION CIVILE DU PAYS DES ACHARDS



PROTECTION CIVILE
AIDER - SECOURIR - FORMER

La Protection Civile recrute des secouristes bénévoles Vous voulez vous sentir utile ? Porter secours, assister la population vendéenne ?

Vous êtes pédagogue et vous voulez former la population aux gestes de secours ?

La Protection Civile de Vendée est faite pour vous ! La Protection Civile de Vendée, c'est quoi ?

La Protection Civile est la première association de sécurité civile en Vendée. C'est plus de 600 bénévoles secouristes engagés. Grâce à notre maillage territorial, retrouver une antenne dans votre commune.

En effet, l'Antenne du Pays des Achards compte une équipe dynamique de bénévoles. Nous sommes présents sur différents événements : sportifs, culturels ou festifs, sur de la communauté de communes des Achards et ses alentours ou en renfort dans tout le département et à l'échelle nationale.

Pour nous soutenir, rien de plus simple ! Tu as plus de 14 ans ?



Tu es motivé ? Cela suffit ! Rejoins-nous ! Les bénévoles de la Protection Civile te formeront pour pouvoir porter secours et les accompagner sur les différentes manifestations. Si tu souhaites t'engager, mais que le secourisme n'est pas fait pour toi, nous avons aussi besoin de personnes aux

multiples compétences pour nos accompagner dans la vie de l'association (photographe, comptable...) Tu n'as pas le temps de venir t'engager dans notre association ? Cela n'est pas grave, tu peux aussi nous soutenir financièrement grâce aux dons. Effectivement, la Protection Civile est une association reconnue d'utilité publique. Ainsi, cela permet aux particuliers comme aux entreprises de défiscaliser en faisant une bonne action.

Si vous souhaitez plus d'information, rendez-vous sur nos différents réseaux sociaux, Protection Civile de Vendée, notre site internet : protection-civile-vendee.org

**ou par mail paysdesachards@protection-civile-vendee.org
ou encore auprès du responsable d'Antenne
SOULIARD Thierry 06 38 67 56 93**



COMITÉ DES FÊTES



L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une belle et magnifique année 2022. Nous sommes par ailleurs heureux de relancer ROCK A BLOCK, cet événement qui nous est

cher, et nous sommes ravis de rassembler, de partager autour de la musique... mais aussi de faire connaître notre chère et belle commune.

Mais le Comité des Fêtes ce n'est pas que ROCK A BLOCK, c'est aussi une association qui souhaite fédérer les habitants et les associations. Nous proposons toujours la location de matériel pour les associations et les particuliers (contact Lorette ROUX 06 49 93 07 68) et nous pouvons aider les associations autant financièrement, matériellement qu'humanement.

Toutefois, l'équipe actuelle aimerait créer une nouvelle association sur la commune dédiée à l'organisation du festival ROCK A BLOCK. Vous comprenez qu'il sera difficile d'être investi correctement dans 2 associations différentes, aussi une partie du bureau du Comité va démissionner. Nous voulons que l'association garde son entité et ses missions fédératrices... aussi nous lançons un appel



à qui veut rejoindre le Comité des Fêtes afin de poursuivre l'organisation de la fête des voisins, de la location de matériel, de relancer le café du dimanche et laisser place à une équipe qui aura peut-être des nouveaux projets ? Si vous avez des questions ou si vous êtes intéressés pour rejoindre le Comité des Fêtes, n'hésitez pas à nous contacter.



Contact : Jérôme BONNEAU 06 08 54 32 59
Grégory MATHÉ 06 14 21 69 65
comitedesfetesdugirouard@gmail.com

Bureau > Président : Jérôme BONNEAU
Secrétaire : Amélie BOURON **Vice-secrétaire :** Manuella MATHÉ
Trésorière : Stéphanie BOURON
Vice-trésorier : Christophe CHAMARRE
Membres : Angélique CHEVRIER, Romaric CHARIAUD, Grégory MATHÉ

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Comme tous les ans, la société de chasse communale du Girouard a tenu son assemblée générale le 12 septembre 2021, dans le respect du pass sanitaire. Pour la saison 2021/2022, on compte 29 sociétaires.

Cette année, faute à la covid, notre traditionnel repas des chasseurs et son ambiance festive, a été revisité en repas à emporter. Notre journée de la pêche à la truite a encore été annulée.

La chasse est un loisir, les chasseurs qui la pratiquent sont des gens responsables et des amoureux de la faune et de la flore. Pour la sécurité de tous, lors des battues, une signalisation est posée sur les chemins et les routes, et tous les chasseurs sont équipés d'une tenue orange fluo. De plus, pour une meilleure



sécurité sur nos chemins et nos routes, la municipalité et nos randonneurs sont informés de nos jours de battues.

Pour l'année prochaine, le repas des chasseurs se déroulera le 5 mars. Suivant le contexte, il sera organisé dans la salle communale ou sera à emporter. La pêche à la truite est toujours programmée début juin.

Tous les membres de la société de chasse communale du Girouard vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Contact : 06 68 01 46 55

Bureau > Président : Benoît TRAINEAU
Vice-président : Aimé CALLEAU /
Secrétaire : Serge ORDONNEAU
Trésorier : William MESSE / **Membres :**
Jean-Charles GUILBAUD, Claude TRIOMPHE, Pierre GABORIT

CLUB DE L'AMITIÉ

Nous aurions aimé retrouver une activité « normale » en 2021, mais ce fut encore une année au ralenti... Nous avons repris les jeux de cartes depuis le début septembre, le mercredi tous les 15 jours, à la salle de sports.

Pour les moments festifs ou les sorties, nous avons eu le plaisir de nous retrouver :

- **Le 21 juillet**, pour un pique-nique chez Gilles et Colette Elineau
- **Le 8 septembre**, à la pêche à pied à Damgan
- **Le 28 septembre**, c'était le repas au restaurant Le Castel aux Sables d'Olonne. Nous étions 37, nous avons prolongé le repas par des jeux de cartes ou de pétanque, selon les goûts de chacun

- **Le 2 décembre**, repas de fin d'année à la salle polyvalente

Si vous avez plus de 65 ans et que vous avez envie de partager des bons moments de loisirs, venez nous rejoindre. L'assemblée générale est prévue le 20 janvier. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone.

Contacts : Lucette Bouron, Présidente 02 28 85 09 33
Gilles Elineau 02 51 05 65 08

Bureau ➤ **Présidente :** Lucette BOURON
Vice-président : Michel CHAIGNE / **Secrétaire :** Pierre DOUIN
Trésorière : Gilberte BONNEAU
Vice-trésorier : Gilles ELINEAU / **Effectif :** 58



L'ÉLAN GIROUARDAIS

L'ÉLAN GIROUARDAIS vous propose de vous aider à remplir vos objectifs 2022 : si vous voulez courir un 10 km ou un marathon, si vous voulez mettre votre

corps en action ou juste garder la forme, si vous voulez faire des rencontres ou partager un savoir, si vous voulez libérer votre esprit créatif... l'élan girouardais est là pour vous accompagner.

06 49 93 07 68)

- **La commission STAGE ENFANT** propose de découvrir un sport ou un loisir le temps des vacances scolaires (référénts : Pascaline BONNEAU 06 88 05 63 70 et Manuella MATHE 06 76 49 68 63)

Si vous voulez monter votre commission VTT, vélo de route, chorale ou autres... l'élan girouardais sera là pour vous aider, vous apporter sa « structure » et son expérience si besoin (contact : Jérôme BONNEAU 06 08 54 32 59).

- **La commission GIROU'ART** propose d'embellir nos chemins par des créations simples et originales (référént Angélique CHEVRIER 06 37 73 44 73)

- **La commission MARCHÉ** propose des sorties le jeudi et dimanche 9h00 RDV parking aire de camping-car (référént Jocelyne MATHE 06 10 37 67 35)

- **La commission RUNNING** propose des sorties le mercredi 19h00 et le dimanche 9h00 RDV aire de camping-car (référént Julien TRICHET 06 88 77 54 40)

- **La commission GYM** propose des entraînements le lundi 9h30 et le mercredi 20h00 RDV salle de sport (référént Marité BONNEAU 06 87 34 29 51)

- **La commission LOISIR CRÉATIF** propose le mardi 14h30-18h00 de partager des savoirs et de concevoir des objets du quotidien comme sac à main, robe... (référént Lorette ROUX



Un petit mot pour remercier tous les bénévoles, sponsors, la municipalité pour votre participation au TRAIL DE LA CIBOULE qui a été un succès et c'est grâce à vous tous !!! On remet ça bien sûr... même date... le 14 juillet !

La commission GIROU'ART tient à remercier les 9 « maisons » qui ont participé aux concours de boîtes aux lettres. Nous souhaitons poursuivre ce concours afin d'augmenter le nombre de boîtes aux lettres décorées sur la commune et pourquoi pas dépasser les 50 boîtes aux lettres ... ce qui serait formidable !!!

Ce deuxième concours sera organisé sur la période du 1^{er} février au 1^{er} juillet 2022. Le classement et les récompenses seront attribués le 14 juillet 2022 lors du Trail de la Ciboule.

Vous pouvez d'ores et déjà acheter vos décorations de Noël car en décembre aura lieu un concours de « la plus belle maison de Noël »... Plus d'informations après l'été.



UNC – AFN SOLDATS DE FRANCE



Comme toutes les associations locales, nous avons souffert de la pandémie COVID-19 et les activités ont été souvent annulées, telle la cérémonie du 11 novembre 2020.

Il en fut de même pour l'assemblée générale qui a lieu en temps normal en février.

Les cérémonies du 8 mai 2021 et du 11 novembre 2021 quant à elles se sont déroulées en comité restreint entre les édiles et quelques membres de l'association.

Le 24 juillet 2021, nous avons pu organiser le traditionnel pique-nique au stade municipal. Tous les participants ont apprécié ce moment de retrouvailles et de convivialité.

Au fil du temps, force est de constater, la disparition de nos anciens. Notre association qui a un rôle crucial dans la transmission du devoir du souvenir ou du devoir de mémoire doit continuer à exister.

L'UNC est à l'origine constituée d'anciens combattants. Elle a modifié ses statuts pour accueillir les « Soldats de France ». Sous cette appellation nous retrouvons, les personnes qui se sont engagées pour servir la France soit sur notre territoire, soit dans les opérations à l'étranger et les citoyens qui ont effectué leur service militaire. Si vous en faites partie et avez envie de

nous rejoindre, l'association sera très heureuse de votre renfort.

Il est aussi important de revenir sur l'importance de « notre devoir de mémoire ». Vous en avez souvent entendu parler depuis quelques années avec toutes les commémorations (75 ans du débarquement, la vie de notre illustre vendéen Georges CLEMENCEAU et bien d'autres encore).

Je citerai Warren BUFFET qui a dit : « **Si quelqu'un s'assoit à l'ombre aujourd'hui, c'est parce que quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a bien longtemps.** » Et aujourd'hui, si nous vivons en paix depuis 75 ans, c'est parce qu'il y a bien longtemps, des hommes et des femmes se sont dressés courageusement devant les envahisseurs pour les refouler. Grâce à leur action et à leur intelligence, ils ont su dépasser toutes les haines, les rancœurs et bâtir une société apaisée où le vivre ensemble a triomphé.

Notre devoir aujourd'hui est de se souvenir du sacrifice de certains et de la volonté commune de rester libres de penser, d'agir, de se réconcilier pour œuvrer ensemble à la construction d'une société qui respecte ces valeurs.

Vous pouvez apporter votre contribution et votre soutien, en tant que citoyens du Girouard, en vous intéressant à toutes les actions en faveur de ce devoir de mémoire.

Votre participation en grand nombre et avec les enfants aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre **est un acte de civisme et un moment fort de transmission aux jeunes générations** de l'importance de rester vigilants à la préservation de cet héritage de nos anciens toujours remis en question.

Une pensée pour notre camarade et ami Victorien ROUX qui nous a quittés cette année.

La section vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Bureau ➤ **Président** : Louis GRIT / **Secrétaire** : Michel CHAIGNE
Trésorier : Marc DURANTEAU / **Effectif** : 42



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau bureau !

Nous accueillons cette année, pour notre plus grande joie, de nouveaux membres.

Nous nous efforcerons cette année de vous proposer plusieurs manifestations (Halloween, vente de sapins, boum grenadine, kermesse, etc...). Tout ceci pour le plus grand bonheur de nos enfants !

Nous tenons également à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis à nos côtés et nous ont soutenus tout au long des années précédentes : la municipalité, l'équipe pédagogique, le Comité des fêtes, l'ESGG et tous les bénévoles ayant participé

aux différentes manifestations.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2022.

Contact : ape.ecoledugirouard@gmail.com

f APE, Association des Parents d'Elèves Le Girouard



Bureau ➤ **Président** : Xavier Malvaud
Vice-présidente : Claire Mathé
Trésorier : Jérémy Guilloux
Secrétaire : Florise Praud
Vice-secrétaire : Cathy Mézières /
Membres actifs : Maxime Roussy, Romain Lamarche, Sandra Galarneau, Charlotte Bessonnet, Sophie Proust.

Photo : **Haut** ➤ Secrétaire (Florise Praud), Vice-secrétaire (Cathy Mézières), Trésorier (Jérémy Guilloux), Président (Xavier Malvaud), (Sandra Galarneau), Vice-Présidente (Claire Mathé). **Bas** ➤ Maxime Roussy, Sophie Proust, Romain Lamarche. **Absente** ➤ Charlotte Bessonnet.

ENTENTE SPORTIVE GROSBREUIL GIROUARD



Après ces deux dernières saisons avortées en raison de la pandémie du COVID 19, nous entamons celle-ci avec beaucoup d'espoir pour qu'elle aille à son terme. Même si nous souhaitons être résolument optimistes, restons néanmoins prudents en respectant les directives et consignes qui nous sont imposées, car la bataille contre ce fléau n'est pas encore gagnée à la date où nous rédigeons cet article.

Nous vivons certes une situation préoccupante, mais l'ensemble des membres du club a fait face à ces contraintes et s'est efforcé d'ériger les fondations solides de notre nouveau club, beaucoup de travail et de corrections restent à apporter mais les membres du conseil d'administration ont toutes et tous le même objectif, aller de l'avant et grandir avec la priorité qui nous anime «prendre du plaisir».

Nous comptons à ce jour près de 170 licenciés avec une forte densité de jeunes dans notre école de football dont l'effectif a augmenté de façon importante cette année (+ 22 licenciés).

Devant cette croissance et afin de respecter notre projet au niveau de notre école de football, nous avons engagé par la voie de l'alternance, un jeune éducateur en préparation d'un BP JEPS «Activité Sports Collectifs» en alternance.

Avec cette progression, le club manque de bénévoles pour mener à bien son souhait d'apporter de la qualité à la formation (lundi soir et le mercredi) et l'encadrement de toutes nos catégories de jeunes. Alors si vous avez un peu de disponibilité, que vous avez un esprit sportif et que vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus dans notre club familial. Vous pouvez, pour ce faire, contacter notre président Régis THOMAZEAU au 06 36 31 25 45 ou notre coprésident Maxime HILT au 06 32 18 20 08.

Nous avons, pour cette nouvelle saison, le plaisir d'accueillir notre nouvel entraîneur seniors, Erwan GREAU, il aura la charge de préparer les joueurs des 3 équipes que nous avons reconduit (D1, D3, D4) une équipe FUTSAL est également de nouveau engagée cette année. Les joueurs ont souffert de la dernière et très longue inactivité. La reprise a été difficile et laborieuse mais au fil des semaines les joueurs reprennent peu à peu leurs conditions et leurs automatismes ce qui nous amène des performances et des résultats plus en adéquation avec nos capacités et nos ambitions.



Au niveau de l'arbitrage, Olivier GRIT, pour notre plus grand plaisir, a repris du service et a rejoint Corentin THOMAS et Warren GOGÉON pour représenter notre club en officiant tous les dimanches sur les divers terrains de VENDÉE.

L'organigramme du club a été voté et a été reconduit dans son intégralité pour cette nouvelle saison.

Nos commissions travaillent dans l'ombre mais très efficacement malgré les interdictions d'accès aux salles suivant les contraintes sanitaires du moment, notre prochain événement sera la pêche à la truite qui est prévue le 05 Mars 2022, amateurs ou non, réservez cette date.

Si vous ou votre enfant êtes intéressés pour rejoindre une de nos équipes ou simplement faire un essai en participant à un entraînement, vous pouvez contacter ou laisser un message pour la catégorie jeune à Joey HILLAIRET au 06 33 75 30 25, et pour les seniors à Cyril BOISSONNOT au 06 62 92 17 67

Pour tous renseignements vous pouvez également nous transmettre un mail à : clubesgg2020@gmail.com

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook ou Messenger du club : Entente Sportive Grosbreuil Girouard.

Pour conclure, malgré les conditions particulières que nous traversons, nous avons un avenir passionnant à construire et à partager, vous pouvez compter sur nous pour être à votre écoute. Excellente saison à toutes et tous, à très vite sur les terrains et surtout prenez extrêmement soin de vous et de votre entourage.

Bien Sportivement

Bureau > Présidents : Régis THOMAZEAU et Maxime HILT
Secrétaires : Mélanie CHARIER, Cyril BOISSONNOT, Jean-François HILLAIRET / Trésoriers : Mélissa PICHARD et Samuel LUCAS

PONGISTES SPORTIFS GIROUARDAIS



Après 2 saisons interrompues, en raison de la Covid-19, nous reprenons cette année avec 11 licenciés, dont 2 nouveaux joueurs.

Nous avons débuté la saison 2020/2021 avec 1 équipe qui évolue en division 3 du championnat départemental. Le club

espère maintenir cette équipe dans sa division et réengager la deuxième équipe en deuxième phase.

Les matchs se déroulent le dimanche matin à partir de 9h, ainsi que les entraînements qui ont lieu le mardi et le jeudi soir à partir de 19h30.

Les Pongistes Sportifs Girouardais mettent du cœur à faire vivre ce club dans une ambiance festive et dynamique, alors n'hésitez pas à venir nous encourager, et pourquoi pas participer en prenant une licence, votre présence sera toujours la bienvenue. Pour conclure, tous les membres du club des Pongistes Sportifs

Girouardais se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022.

Contacts : Tony BOUVET, 06 86 30 00 46
Christophe ROSTANT, secrétaire, 06 61 15 09 65

Bureau > Président : Tony BOUVET
Secrétaire : Christophe ROSTANT / Trésorier : Olivier VIOLEAU





Le Girouard / Sainte-Flaive-des-Loups /

Des permanences sont assurées dans les presbytères de :

Nieul-le-Dolent : le samedi de 10h30 à 12h.

Sainte-Flaive-des-Loups : le mardi de 10h30 à 12h.

En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul-le-Dolent et laisser un message si le prêtre est absent.

Lieux et horaires des messes

Les messes sont célébrées le dimanche matin, à 10 h 30 dans l'une des églises de la paroisse (Nieul-le-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups ou Le Girouard). Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.

Indications pratiques concernant certaines demandes paroissiales

BAPTÊMES

- **Pour les enfants de 0 à 3 ans**, les inscriptions se font dans les presbytères au moins deux mois avant la date prévue par la famille. Pour les enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême. Il y a un dimanche de baptêmes par mois, dans l'une des églises de la paroisse (au Girouard : 1^{er} mai et 31 juillet 2022)

Nieul-le-Dolent

- **Pour les enfants en âge scolaire**, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.
- **Pour les jeunes et les adultes**, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

CATÉCHÈSE

Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

PREMIÈRE COMMUNION

Elle se célèbre après 2 années de catéchèse. En 2022, elle aura lieu le jeudi 26 mai (Ascension) à Sainte-Flaive-des-Loups.

MARIAGES

Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend une rencontre avec d'autres couples et deux ou trois rencontres avec le prêtre qui célébrera le mariage.

SÉPULTURES

Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'horaire de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.

Contact :

L'abbé Roland Gautreau, curé de la paroisse, réside à Nieul-le-Dolent.

Tél. du presbytère :
02 51 07 90 62,
avec répondeur

Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr



Rendez - VOUS

PROGRAMME DES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE



• Les ateliers du mercredi après-midi

Une fois par mois, la bibliothèque du Girouard propose de réaliser un bricolage ou de découvrir de nouveaux jeux de société. Le thème proposé sera communiqué ultérieurement. Gratuit et sur réservation : 02 28 15 03 93 - 06 75 43 55 99 - Nombre de places limité.

Dates : 16/02 - 16/03 - 20/04 - 11/05 - 15/06 - 13/07 - 10/08 - 14/09 - 19/10 - 16/11 - 21/12, de 14h30 à 16h30



• Les ateliers Tricot-thé

Vous savez tricoter ou vous souhaitez apprendre, rendez-vous un lundi par mois pour un moment de convivialité et de partage. Ouvert à tous - Gratuit - Sur inscription auprès de la bibliothèque.

Dates : 21/02 - 21/03 - 25/04 - 23/05 - 20/06 - 18/07 - 01/08 - 19/09 - 17/10 - 21/11 - 19/12, de 15h à 16h30



• Exposition

Dans le cadre de la 3^e édition « De l'art en bib » du 1^{er} juin au 2 juillet, un artiste prend possession des murs de la bibliothèque. Vous êtes dessinateur, peintre, sculpteur, photographe...et vous souhaitez faire découvrir vos œuvres ?

N'hésitez pas à contacter la bibliothèque par mail à :
bibliotheque.gir@cc-paysdesachards.net



• Appel aux dons

Vous avez des pelotes de laine, des aiguilles à tricoter, des chutes de tissu.... dont vous n'avez plus l'utilité, la bibliothèque les collecte pour organiser ses différents ateliers. Venez les déposer à la bibliothèque. Merci d'avance !

Retrouvez l'agenda sur notre site web

www.girouard85.com

Nouveauté
2022

FÉVRIER

- > **SAM 26 :** Concert ROCK A BLOCK
Winter - Comité des Fêtes
Pizza à emporter* - ESGG

MARS

- > **SAM 5 :** Pêche à la truite - ESGG
Repas chevreuil / sanglier
Société de Chasse

- > **DIM 27 :** Bal - Club de l'amitié

AVRIL

- > **SAM 9 :** Repas - ESGG

MAI

- > **DIM 8 :** Commémoration de la fin de la guerre 39-45 - UNC
- > **VEN 20 :** Fête des voisins
Comité des Fêtes

JUIN

Pêche à la truite * - Société de Chasse

- > **SAM 5 :** Bal - Club de l'amitié
- > **DIM 12 :** Repas (rougail saucisses) -
L'Élan Girouardais

JUILLET

- > **SAM 16 / DIM 17 :** Ball-trap - ESGG
- > **SAM 9 :** Boules en bois - ESGG
- > **JEU 14 :** Trail de la Ciboule
L'Élan Girouardais
- > **SAM 23 :** Festival Rock à Block
Summer Edition
Comité des Fêtes

AOÛT

- > **SAM 6 :** Concours de pétanque - ESGG

SEPTEMBRE

- > **SAM 17 / DIM 18 :** Journées du Patrimoine

NOVEMBRE

- > **VEN 11 :** Commémoration de la fin de la guerre 14-18 - UNC
- > **SAM 19 :** Repas dansant Joue de Bœuf - Pongistes Sportifs Girouardais

DÉCEMBRE

- > **SAM 3 :** Concours de belote
L'Élan Girouardais
- > **SAM 10 :** Animations de Noël

*Date non définie à ce jour



En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures gouvernementales, les événements annoncés sont susceptibles d'être annulés ou reportés sans préavis. Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher des organisateurs pour toute confirmation. Nous vous remercions pour votre compréhension.



LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Les particuliers

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Vin d'honneur	150€	250€	1 jour
Mariage (inclus le vendredi après-midi pour la préparation)	450€	800€	1 jour
	550€	1000€	2 jours
Fête de famille, anniversaire...	250€	400€	1 jour
	350€	600€	2 jours

Les associations

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Manifestation lucrative	170€ + 80€ location cuisine	370€ + 80€ location cuisine	1 jour
Manifestation non lucrative avec repas (repas d'adhérents...)	150€ avec cuisine	250€ avec cuisine	
Manifestation non lucrative sans repas (arbre de Noël des enfants, vœux, galette)	Gratuit	250€	



LOCATION DE LA SALLE DU HAUT DU CHÂTEAU GAILLARD

Les particuliers

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Vin d'honneur	100€	150€	1 jour
Mariage, fête de famille, anniversaire...	150€	200€	1 jour
	250€	300€	2 jours

Les associations

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Manifestation lucrative	50€ + 30€ location cuisine	120€ + 30€ location cuisine	1 jour
Manifestation non lucrative (repas des adhérents, vœux, galette, réunions d'associations, AG)	Gratuit	100€	

Nota : la première manifestation à but lucratif est gratuite pour les associations communales.

LOCATION DE MATÉRIEL (COMITÉ DES FÊTES)

MATERIEL	NOMBRE À DISPOSITION	TARIF DE LOCATION	CAUTION
Barnum de 3 x 3m	2	30 €	300 € l'unité
Barnum de 6 x 3m	2	45 €	450 € l'unité
Mange-debout	6	5 €	50 € l'unité
Table de 3m + 2 treteaux + 2 bancs	27	3 €	Forfait de 50 €
Banc seul	54	0,50 €	
Percolateur (100 tasses ou 60 tasses)	2	5 €	
Bain-marie électrique	2	5 €	
Plancha au gaz ¹	1	5 €	
Réchaud au gaz ¹	3	5 €	
Plateau	180	0,10 €	
Pichet alu	9	0,30 €	
1 lot de 20 couverts + 20 assiettes + 20 verres à pied + 20 tasses	7 lots	20 €	
1 lot de 20 couverts ²	7 lots	6 €	
1 lot de 20 assiettes	7 lots	6 €	
1 lot de 20 verres à pied	7 lots	6 €	
1 lot de 20 tasses	7 lots	6 €	

¹ non fourni sauf pour associations du Girouard / ² couverts = couteau + fourchette + petite cuillère

Précisions

- Ces tarifs s'appliquent aux locations effectuées par tous particuliers du Girouard ou de ses environs, et par les associations extérieures à la commune.
- Pour les associations du Girouard, le matériel est mis gratuitement à disposition.
- Un chèque de caution sera exigé pour toute mise à disposition de matériel (gratuite ou payante).

Contacts :

Réservation de matériel : Lorette ROUX - 06 47 06 30 38 / Autres renseignements : Jérôme BONNEAU - 06 08 54 32 59

LOCATION DE MATÉRIEL (MAIRIE)

Location Barnums (pour 2 jours)

Disponibilité de 4 barnums (2 de 3 x 3m et 2 de 6 x 3m)

	Associations du Girouard	• Particuliers (Le Girouard et extérieur) • Associations extérieures
Barnum 3 x 3	Gratuit avec caution	30 € l'unité + 300 € caution
Barnum 6 x 3		45 € l'unité + 450 € caution

Location de vaisselle

Verres à pied ou à cave, tasses, couverts

	Particuliers	Associations
Prix de location	forfait : 10€	Gratuit
Verres à pied	Toute vaisselle cassée sera facturée.	
Verres à cave		
Tasses		

Modalités de réservation

Les réservations sont à faire auprès du secrétariat de la mairie au 02 51 46 61 56.



Carte nationale d'identité et passeport

Pour l'obtention ou le renouvellement des cartes d'identité et passeports, il est nécessaire de prendre contact avec une mairie équipée de dispositifs numériques de prise d'empreintes digitales*. Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie des Achards (02 51 38 60 49), des Sables-d'Olonne (02 51 23 16 00) ou de La Roche-sur-Yon (02 51 47 47 47) afin d'obtenir un rendez-vous**.

*Anticipez vos démarches administratives car délai d'obtention long.

**Le passeport est aujourd'hui obligatoire pour se rendre au Royaume-Uni.

Certificat d'immatriculation

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : immatriculation.ants.gouv.fr
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture

Inscription sur les listes électorales

L'élection présidentielle aura lieu les **10 et 24 avril 2022** et les élections législatives les **12 et 19 juin 2022**.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les législatives.

Plusieurs solutions pour s'inscrire :

- en ligne, sur service-public.fr
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

Nous vous rappelons que pour voter, il faut impérativement présenter une pièce d'identité en cours de validité.

Recensement et JDC

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...).

PACS

Le Pacte Civil de Solidarité peut se conclure dans la mairie du lieu de résidence de la commune ou chez le notaire. La démarche en mairie est gratuite.

Lutte contre les nuisibles

Chenilles processionnaires du pin : Depuis 2019, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien sur sa propriété a changé : plus besoin de

s'inscrire en mairie, il suffit de se connecter au site www.polleniz.fr pour en faire la demande, avant le 30 septembre. L'intervention se déroulera à partir du mois de septembre et jusqu'en début d'année.

Frelons asiatiques : La destruction des frelons asiatiques sur notre territoire est prise en charge par la Communauté de Communes. Dès la découverte d'un nid :

- le signaler en mairie ou à la Communauté de Communes.
- le nid sera expertisé et détruit (le demandeur sera averti de l'intervention) par une entreprise habilitée.

Nota : Les frelons européens ne sont pas concernés par cette prise en charge.

Divagation des animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter toute atteinte à la tranquillité du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est important de tenir son chien en laisse. Il est interdit de laisser son chien errer sur la voie publique. Pensez à renforcer vos clôtures si ce dernier a tendance à fuguer. La divagation d'un chien est passible d'une contravention de 150 euros et met en péril la sécurité de chacun. (art. L211-19-1 du Code rural).

Permanence des impôts

Vous avez des questions sur : le prélèvement à la source, votre déclaration d'impôt ou vos revenus fonciers, sur vos factures d'ordures ménagères ? Un agent des Finances Publiques répond à vos questions **chaque jeudi en mairie des Achards de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (sans rendez-vous)**.

L'entretien et l'élagage : rappel de la réglementation

L'entretien des arbres et des haies situés en limite de propriété doit être effectué régulièrement car une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage voire un danger pour les usagers du domaine public. La responsabilité civile des propriétaires est engagée (article 1382 et suivants du Code Civil) lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route.

Tout savoir sur le déploiement de la fibre Vendée Numérique (FttH)* au Girouard

La fibre optique arrive sur la commune au cours de l'année 2022.

Plus d'infos sur le site internet de Vendée Numérique www.vendeenumérique.fr/carte-interactive/

*FttH: Fiber to the Home = Fibre pour les particuliers



MAIRIE

1 rue du Stade
02 51 46 61 56
mairie@legirouard.fr
www.girouard85.com
f Mairie du Girouard

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 / Mercredi : 14h à 17h
1^{er} vendredi du mois : 14h à 17h

Service communication :
06 02 06 02 63 / a.ravon@legirouard.fr

BIBLIOTHÈQUE

bibliotheque.gir@cc-paysdesachards.fr
www.bibliothequesdesachards.net

COMMUNICATION

Agence postale

A partir du 1^{er} février 2022 :
Du lundi au vendredi de 10h à 12h15.
Samedi de 9h15 à 12h30.
Vendredi de 14h à 17h.

Rappel des levées du courrier
Du lundi au samedi : 11h.

Presse

Tous les jours : vente du Journal Ouest-France (1€10 et 1€35 le vendredi)

Tous les jeudis : vente du Journal des Sables (1€60)

Tous les mois : vente du Sans-Culotte (3€50)

Presse locale

Ouest-France : Gérard MERIEAU
06 16 31 27 76
garnachou@gmail.com

Journal des Sables : Thierry VRIGNON
07 68 17 30 90 / jds.vrignon@free.fr

ENFANCE

Ecole Pierre Marie Louis Pannetier

24 rue du Stade
02 51 46 64 06
ce.0850327u@ac-nantes.fr

Directrice : Bettina PONTOIZEAU

Accueil périscolaire

26 rue du Stade - 02 51 98 12 05

VIE INTERCOMMUNALE

Communauté de Communes du Pays des Achards

2 rue Michel Breton - La Chapelle-Achard
85150 LES ACHARDS
02 51 05 94 49

contact@cc-paysdesachards.fr
www.cc-paysdesachards.fr

Office de Tourisme du Pays des Achards

56 rue Georges Clemenceau
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 05 90 49
contact@achards-tourisme.com
www.achards-tourisme.com

SERVICES SOCIAUX

Assistante sociale et PMI

Centre Médico-social
Place du Général de Gaulle
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 28 85 76 20

ADMR

Espace Michel Breton - 17 Place Michel Vrignon - La Mothe-Achard
85150 LES ACHARDS
02 51 20 31 77

Mission locale du Pays Yonnais

Lyse GUÉRIN, conseillère : 02 51 09 89 70
guerinl@mlpy.org

Les permanences ont lieu :

• Maison des Associations

2 imp. de l'Atlantique
ZA Sud La Mothe-Achard
85150 LES ACHARDS

Uniquement le jeudi matin sur RDV

• Association Contact

77 av. Georges Clemenceau
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
Uniquement le jeudi après-midi sur RDV

ADIL DE VENDÉE

33 rue de l'Atlantique
85000 LA ROCHE-SUR-YON
02 51 44 78 78

Conciliateur

02 51 38 60 49 - Permanence à la Mairie de la Mothe-Achard le 2^e mardi du mois de 9h à 12h

SANTÉ

Médecin de garde



Pharmacies (3237)

Grosbreuil : 02 51 22 64 27
Sainte-Flaive-des-Loups : 02 51 34 00 16
Nieul-le-Dolent : 02 51 07 91 94
La Mothe-Achard : 02 51 38 60 12

Hôpitaux

Hôpital Olonne-sur-Mer - 02 51 21 85 85
Hôpital La Roche-sur-Yon - 02 51 44 61 61
Hôpital Mazurelle - 02 51 09 72 72
Clinique Saint Charles La Roche-sur-Yon
02 51 44 44 44
Clinique Porte Océane Olonne-sur-Mer
02 51 21 15 15

NUMÉROS D'URGENCE

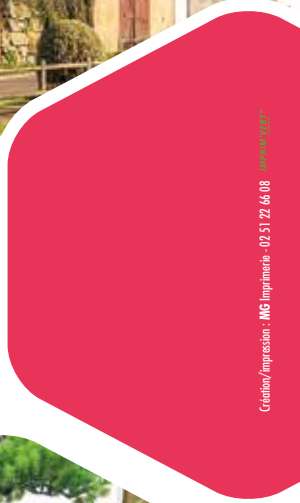




Concours de boîtes aux lettres 2021
organisé par l'Elan Girouardais

Prochaine édition :
du 1^{er} février au 1^{er} juillet 2022

Credit photos : Julien GUYEU



PAYS



DES ACHARDS
chaque jour à vos côtés

Credit photos : JMG Impression - 02 51 72 66 08